

OGEC La Salle Pibrac
Ecole et Collège de La Salle

20 rue des Frères
31820 PIBRAC
Tél. 05 61 86 00 11

ANNEE SCOLAIRE

2021-2022

1 - POUR L'ANNEE SCOLAIRE	COLLEGE PRIMAIRE MATERNELLE
SCOLARITE	
Contribution familiale	929,00 € -
Cotisation A.P.E.L. (par famille)	20,00 € -

2 - POUR L'ANNEE SCOLAIRE	COLLEGE PRIMAIRE MATERNELLE
ASSURANCE SCOLAIRE - INDIVIDUELLE ACCIDENT PROPOSEE PAR L'ETABLISSEMENT	
Assurance scolaire et extra-scolaire "individuelle accident" proposée par l'établissement	7,60 € -
<p>L'individuelle accident est OBLIGATOIRE. Elle permet de participer aux diverses activités scolaires et extra-scolaires (voyages, classes de découvertes, sorties sportives ou culturelles...)</p> <p>* Les familles qui optent pour l'individuelle accident proposée par notre établissement doivent cocher la case prévue à cet effet sur la fiche comptabilité, remplir le coupon et joindre à cette dernière une attestation d'assurance Responsabilité Civile.</p> <p>* Les familles qui ont ou qui désirent SOUSCRIRE A PART un contrat d'assurance "Individuelle accident" doivent remettre avec la fiche comptabilité les attestations d'assurances Responsabilité Civile et Individuelle Accident.</p> <p>ATTENTION : Pour les enfants de 3è, il faut vérifier que l'assurance souscrite par vos soins assume la couverture des stages en entreprise.</p> <p>LES ATTESTATIONS D'ASSURANCE DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT JOINTES A LA FICHE COMPTABILITE qui doit être rendue AU PLUS TARD LE 07 SEPTEMBRE.</p> <p><u>Après cette date, l'assurance sera souscrite par nos soins, donc facturable et à payer. Aucun retard ne sera toléré.</u></p>	

3 - POUR L'ANNEE SCOLAIRE	PRIMAIRE MATERNELLE
FOURNITURES SCOLAIRES	
Fournitures de papeterie	43,00 € -

TARIFS 2021 - 2022

4 - POUR L'ANNEE SCOLAIRE			COLLEGE	PRIMAIRE MATERNELLE
REPAS				
Prix moyen journalier à l'année	Périodes	Nbre jours		
Prix pour chaque période, calculé selon le nombre de jours dans la période, et pour un engagement sur une période complète.			5,64 € -	5,43 € -
4 JOURS PAR SEMAINE qui sont : lundi - mardi - jeudi - vendredi	1ère période	30	169,20 € -	162,90 € -
	2ème période	23	129,72 € -	124,89 € -
	3ème période	28	157,92 € -	152,04 € -
	4ème période	27	152,28 € -	146,61 € -
	5ème période	29	163,56 € -	157,47 € -
	Total	137	772,68 € -	743,91 € -
5 JOURS PAR SEMAINE, soit le mercredi en plus	1ère période	37	208,68 € -	200,91 € -
	2ème période	29	163,56 € -	157,47 € -
	3ème période	35	197,40 € -	190,05 € -
	4ème période	34	191,76 € -	184,62 € -
	5ème période	37	208,68 € -	200,91 € -
	Total	172	970,08 € -	933,96 € -

5 - REPAS OCCASIONNELS	COLLEGE	PRIMAIRE MATERNELLE
PRIX DU REPAS		
Les élèves désirant rester déjeuner occasionnellement ainsi que le mercredi (sauf DP5), devront provisionner à l'avance ou au plus tard le jour même le compte repas occasionnel	6,30 € -	6,00 € -
La vente des repas occasionnels se fera à l' ACCUEIL tous les matins de préférence avant 10 heures ou par carte bancaire sur ECOLE DIRECTE		

6 - TRANSPORTS OCCASIONNELS	ZONE 0	ZONE 1
PRIX DU TICKET		
Par voyage (aller OU retour)	2,00 € -	2,50 € -
Par carnet de 10 tickets	17,00 € -	23,00 € -
(voir en annexe les circuits et les zones)		

7 - NOTES DE FRAIS

UNE SEULE NOTE DE FRAIS SERA ETABLIE POUR L'ANNEE

7.1 - DATES DES PERIODES pour éventuels changements (régime repas, transport)

1ère période	02 septembre	22 octobre
2ème période	08 novembre	17 décembre
3ème période	03 janvier	18 février
4ème période	07 mars	22 avril
5ème période	9 mai	01 juillet

7.2 - REDUCTIONS

	Pour le second élève à LA SALLE Pibrac	Pour le troisième élève à LA SALLE Pibrac	Pour le quatrième élève à LA SALLE Pibrac
Sur la CONTRIBUTION FAMILIALE	20%	40%	70%

7.3 - MODALITES DE REGLEMENT

7.3.1 - PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Les familles qui optent pour ce mode de règlement voudront bien cocher les cases prévues à cet effet **sur la fiche bleue comptabilité** envoyée à chaque famille durant l'été et à rendre au plus tard à la rentrée scolaire, accompagnée du mandat de prélèvement SEPA ainsi que d'un R.I.B. (relevé d'identité bancaire).

7.3.2 - AUTRES REGLEMENTS

Les familles qui optent pour un mode de règlement autre que prélèvement automatique voudront bien cocher les cases prévues à cet effet **sur la fiche bleue comptabilité** envoyée à chaque famille durant l'été et à rendre à la rentrée scolaire.

7.3.2.1 - par **chèque bancaire ou postal** : libellé à l'ordre de OGEC La Salle Pibrac sans oublier d'inscrire au dos le code client que vous trouverez sur la note de frais (411.....)

7.3.2.2 - en espèces : au SERVICE COMPTABILITE

7.3.2.3 - par carte bancaire : sur Ecole Directe

8 - ETUDES SURVEILLEES DU SOIR

Une étude-garderie à l'école, et une étude au collège, fonctionnent le soir après les cours sous la surveillance d'un éducateur. Elles sont gratuites. Pour les modalités de fonctionnement, voir le document Avis Pratique.

9 - TRANSPORT SCOLAIRE REGULIER (élève abonné)

Forfait par période - Gratuit à partir du 4ème enfant

ZONE 0

Nombre de jours par période	Périodes
37	1ère période
29	2ème période
35	3ème période
34	4ème période
37	5ème période
172	

Pour les enfants des zones subventionnées (Pibrac, Lévignac, Montaigut sur Save), un réajustement sera fait après réception de la subvention du conseil départemental.

ZONE 0 (Pibrac)				
Prix moyen journalier à l'année			2,00	1,20
Nombre de jours par période	Périodes		Trajet complet	Demi-trajet (60% du trajet complet)
37	1ère période	1er enfant	74,00	44,40
		2ème enfant (-30%)	51,80	31,08
		3ème enfant (-60%)	29,60	17,76
		4ème enfant gratuit		
29	2ème période	1er enfant	58,00	34,80
		2ème enfant (-30%)	40,60	24,36
		3ème enfant (-60%)	23,20	13,92
		4ème enfant gratuit		
35	3ème période	1er enfant	70,00	42,00
		2ème enfant (-30%)	49,00	29,40
		3ème enfant (-60%)	28,00	16,80
		4ème enfant gratuit		
34	4ème période	1er enfant	68,00	40,80
		2ème enfant (-30%)	47,60	28,56
		3ème enfant (-60%)	27,20	16,32
		4ème enfant gratuit		
37	5ème période	1er enfant	74,00	44,40
		2ème enfant (-30%)	51,80	31,08
		3ème enfant (-60%)	29,60	17,76
		4ème enfant gratuit		
172	Pour l'année	1er enfant	344,00	206,40
		2ème enfant (-30%)	240,80	144,48
		3ème enfant (-60%)	137,60	82,56
		4ème enfant gratuit		

OGEC La Salle Pibrac
Collège et Ecole de La Salle

· 20 rue des Frères
 31820 PIBRAC
 Tél. 05 61 86 00 11

ZONE 1 (hors Pibrac)

Nombre de jours par période	Périodes
37	1ère période
29	2ème période
35	3ème période
34	4ème période
37	5ème période
172	

Pour les enfants des zones subventionnées (Pibrac, Lévignac, Montaigut sur Save), un réajustement sera fait après réception de la subvention du conseil départemental.

ZONE 1 (hors Pibrac)				
Prix moyen journalier à l'année			2,55	1,53
Nombre de jours par période	Périodes		Trajet complet	Demi-trajet (60% du trajet complet)
37	1ère période	1er enfant	94,35	56,61
		2ème enfant (-30%)	66,05	39,63
		3ème enfant (-60%)	37,74	22,64
		4ème enfant gratuit		
29	2ème période	1er enfant	73,95	44,37
		2ème enfant (-30%)	51,77	31,06
		3ème enfant (-60%)	29,58	17,75
		4ème enfant gratuit		
35	3ème période	1er enfant	89,25	53,55
		2ème enfant (-30%)	62,48	37,49
		3ème enfant (-60%)	35,70	21,42
		4ème enfant gratuit		
34	4ème période	1er enfant	86,70	52,02
		2ème enfant (-30%)	60,69	36,41
		3ème enfant (-60%)	34,68	20,81
		4ème enfant gratuit		
37	5ème période	1er enfant	94,35	56,61
		2ème enfant (-30%)	66,05	39,63
		3ème enfant (-60%)	37,74	22,64
		4ème enfant gratuit		
172	Pour l'année	1er enfant	438,60	263,16
		2ème enfant (-30%)	307,02	184,21
		3ème enfant (-60%)	175,44	105,26
		4ème enfant gratuit		